Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DÉCISION DE LA COMMISSION

du 3 septembre 2002

établissant des critères écologiques révisés pour l'attribution du label écologique communautaire aux peintures et vernis d'intérieur et modifiant la décision 1999/10/CE

[notifiée sous le numéro C(2002) 3202]

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2002/739/CE)

(JO L 236 du 4.9.2002, p. 4)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Décision 2009/544/CE de la Commission du 13 août 2008	L 181	39	14.7.2009

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2002D0739:20070703:FR:PDF